



Camille ANDRE

Chargé de mission gestion des risques littoraux,  
Groupement d'Intérêt Public Littoral Aquitain

## 3.5 | De la stratégie régionale aux stratégies locales de gestion de la bande côtière

Bonjour à tous.

Je vais vous parler effectivement de ces stratégies de gestion de la bande côtière, qui s'intéressent à la question de l'érosion sur son littoral. On ne va pas être tout à fait dans le cœur du sujet des marais maritimes et des zones humides plus généralement, parce que ce n'est pas un environnement caractéristique de notre littoral, le littoral aquitain.

Néanmoins, les organisateurs du colloque ont jugé intéressant que vous soient présentées ces approches sur un littoral qui est très proche de celui de la Charente-Maritime, pour des aspects au moins méthodologiques a minima.

Pour ceux qui ne connaissent peut-être pas le GIP, je peux en faire une présentation très succincte. Le groupement d'intérêt public est une structure de réflexion et d'animation autour des politiques de l'aménagement du littoral aquitain. Les membres historiques du GIP sont l'État au niveau régional, dans l'ex-région Aquitaine et le Conseil régional Nouvelle-Aquitaine et ensuite, l'ensemble des départements et des intercommunalités du littoral aquitain.

Depuis la fusion des régions et la création de la grande région Nouvelle-Aquitaine, on met en place des partenariats avec les acteurs publics du littoral de la Charente-Maritime. On a de nombreuses conventions en cours de signature avec le département et les intercommunalités, dans le but de travailler dans les prochaines années sur un nouveau projet pour le littoral aquitain, puisque jusqu'à maintenant, on a travaillé sur un projet qui avait pour horizon l'année 2020.

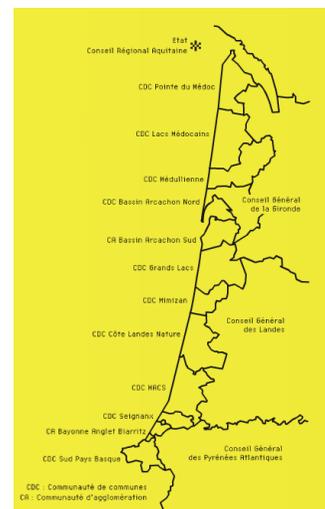
L'idée va être de construire avec les nouveaux acteurs de la Charente-Maritime, un nouveau projet qui soit adapté à ce littoral de la grande région Nouvelle-Aquitaine. Cela fera l'objet de consultations et d'échanges pendant les deux prochaines années.

## I. STRATÉGIE RÉGIONALE DE GESTION DE LA BANDE CÔTIÈRE

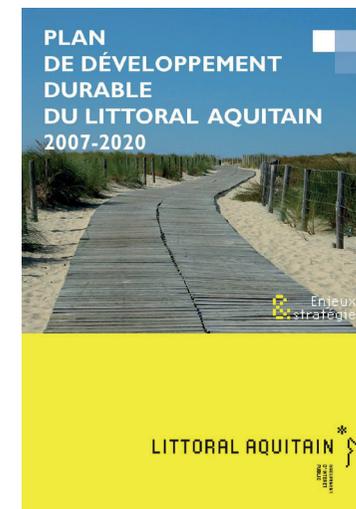
### *Gestion de la bande côtière*

Le sujet que je suis venu vous présenter aujourd'hui est celui de la gestion du risque érosion et de la stratégie régionale de gestion de la bande côtière. C'est un document que le GIP Littoral a travaillé avec l'ensemble de ses membres et qui a été publié en 2012. Je vais faire écho à la présentation de l'intervenant du Ministère de la transition écologique tout à l'heure, puisque cette stratégie régionale, est vraiment une déclinaison régionale de la stratégie nationale de gestion intégrée du trait de côte.

Les membres du GIP



Le projet



Diapo 02 > Le GIP Littoral Aquitain



Diapo 03 > Gestion de la bande côtière

L'idée dans cette stratégie était de partager entre acteurs publics, collectivités et État, des principes d'action et des objectifs à mettre en œuvre sur le littoral. La première chose a été de faire un diagnostic de cette problématique d'érosion qui concerne à la fois les côtes sableuses dans notre ex-région Aquitaine sur les départements de la Gironde et des Landes et, la côte rocheuse du Pays basque dans le département des Pyrénées-Atlantiques. Ce diagnostic a fait l'objet de beaucoup d'études et notamment, a été évoqué tout à l'heure les observatoire. Nous avons un observatoire du littoral à l'échelle de l'Aquitaine qui a produit des projections du recul du trait de côte sur la base des données observées dans les dernières décennies.

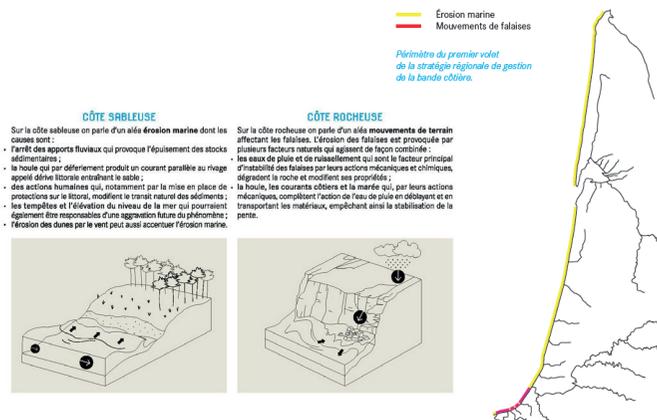
On a des atlas de recul du trait de côte. Un premier est sorti en 2011, actualisé en 2016 après les fortes tempêtes qui ont touché la côte en 2014. Je ne vais pas m'étendre sur les chiffres, mais ce qu'on peut retenir, c'est que sur la côte sableuse, on doit s'attendre d'ici 2050, dans 30 ans, à un recul moyen de 50 mètres sur le littoral avec de possibles reculs brutaux qui peuvent aller jusqu'à 25 mètres lors des hivers les plus tempétueux sur la côte rocheuse.

On a un phénomène chronique un peu moins important en termes de mètres par an, mais des événements brutaux là aussi sur les falaises, qui peuvent amener à un recul de l'ordre de 27 mètres en moyenne sur cette côte : un diagnostic de l'aléa assez alarmant.



Diapo 06 > Évaluation de l'aléa recul du trait de côte

En Aquitaine, le recul du trait de côte concerne les côtes sableuses et rocheuses



Diapo 05 > L'aléa érosion côtière en ex-Aquitaine

### Chiffres clés érosion Littoral Aquitain Côte sableuse

**-1,7 à -2,5 m/an**  
Taux de recul moyen annuel sur la côte sableuse dans les Landes et en Gironde

**-50 m en 2050**  
Recul moyen sur la côte sableuse du littoral aquitain prévu d'ici 2050

**Jusqu'à -25 m en un hiver**

Reculs brutaux lors de tempêtes ou événement pouvant intervenir à tout moment et s'additionner aux projections

**-1873 terrains de foot d'ici 2050**

Surface que le littoral sableux aquitain pourrait perdre d'ici 2050 si il n'y avait plus de protection + un recul brutal comme lors de l'hiver 2013/2014

Observatoire de la Côte Aquitaine – Caractérisation de l'aléa recul du trait de côte sur le littoral de la côte aquitaine aux horizons 2025 et 2050 – Rapport BRGM RP-49277-FR-2016 – www.observatoire-cote-aquitaine.fr



### Chiffres clés érosion Littoral Aquitain Côte rocheuse

**-25 cm/an**  
Taux de recul moyen annuel sur la côte rocheuse dans les Pyrénées-Atlantiques

**Jusqu'à -25 m lors de mouvements de falaise**

Reculs brutaux pouvant intervenir à tout moment

**-27 m en 2050**

Recul moyen sur la côte rocheuse du littoral aquitain prévu d'ici 2050, en incluant le risque de mouvement de falaise

**-104 terrains de foot d'ici 2050**

Surface que le littoral rocheux aquitain pourrait perdre d'ici 2050 si il n'y avait plus de protection + des mouvements de falaise généralisés

Observatoire de la Côte Aquitaine – caractérisation de l'aléa recul du trait de côte sur le littoral de la côte aquitaine aux horizons 2025 et 2050 – Rapport BRGM RP-49277-FR-2016 – www.observatoire-cote-aquitaine.fr



Diapo 07 > Nouvelles projections de l'Observatoire de Côte Aquitaine

## Typologie des enjeux littoraux / Croisement de l'aléa et des enjeux

Pour poursuivre ce diagnostic, on a travaillé sur une typologie des enjeux littoraux et une classification des espaces sur la côte entre les espaces naturels, semi-naturels et les espaces plutôt urbains et semi-urbains. Et cette approche de croisement du diagnostic sur l'aléa et sur les enjeux nous a permis d'avoir un indicateur cartographique de sensibilité pour regarder où se trouvaient les problèmes sur notre côté (diapo 09. Croisement de l'aléa et des enjeux)

### Sensibilité régionale à l'érosion

On a deux cartographies de cet indicateur régional. On va avoir, à gauche, l'indicateur sur la sensibilité socio-économique et à droite, l'indicateur sur la sensibilité environnementale. Et ce qu'on peut noter - c'est le diagnostic qui avait déjà été posé en 2011-2012 - c'est que sur la carte de gauche, la majorité du littoral apparaît en vert, ce qui veut dire que les enjeux socio-économiques sur ce littoral aquitain, contrairement à d'autres régions françaises, sont relativement concentrés. Et la plupart du littoral reste une façade littorale relativement naturelle, avec ces grands espaces de forêts domaniales que vous connaissez. Les enjeux économiques se concentrent en des points : les stations balnéaires que vous connaissez sûrement, comme Soulac, Lacanau, Arcachon, Cap-Breton ou les stations de la côte basque.

Le pendant, c'est qu'on a d'un autre côté une sensibilité environnementale a minima moyenne voire forte sur ce littoral, avec de nombreux espaces à préserver.

### Modes de gestion du risque érosion / mesures d'adaptation

Cette stratégie régionale a eu pour but de décliner les actions sur les territoires. Pour cela, on a fixé un certain nombre de modes de gestion ou de mesures d'adaptation qu'on pouvait mettre en place vis-à-vis du risque érosion. Les grandes catégories sont les suivantes :

La première, c'est l'évolution naturelle surveillée. C'est quand on se trouve dans un site où on a de faibles enjeux ou une intensité de l'aléa relativement faible. On peut se contenter de ne pas agir physiquement sur le territoire et de surveiller les phénomènes.

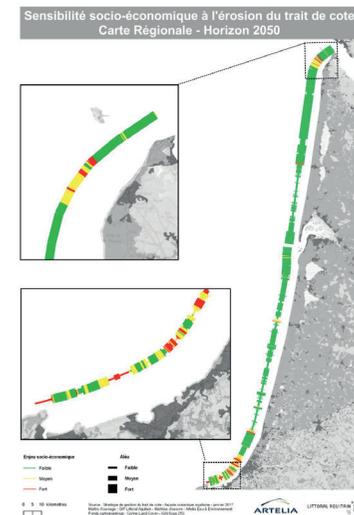
Ensuite, on va avoir un deuxième niveau de mode de gestion qui va être l'accompagnement des processus naturels. C'est ce dont beaucoup d'intervenants ont parlé en le désignant comme les solutions fondées sur la nature. Sur la grande majeure partie du littoral aquitain, pour toutes ces dunes qui protègent les forêts domaniales, on a un acteur clé qui est l'Office national des forêts. Il met en œuvre ce type de mesures de gestion non pas pour annuler les processus d'érosion, mais pour les accompagner, les ralentir. Et donc, on va avoir des mises en place de ganivelles, de végétalisation des dunes qui vont avoir un contrôle essentiellement sur l'érosion éolienne.



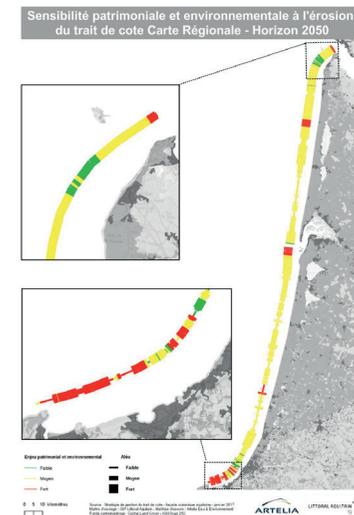
Croisement des deux paramètres : aléas et enjeux

> Indicateur cartographique de sensibilité

### Diapo 08 > Typologie des enjeux littoraux



### Diapo 09 > Croisement de l'aléa et des enjeux



### Diapo 10 > Sensibilité régionale à l'érosion



### Diapo 11 > Modes de gestion du risque érosion / Mesures d'adaptation

Ensuite, on va avoir d'autres modes de gestion qui vont être ceux du repli stratégique et de la lutte active.

Le principe du repli stratégique est de libérer des terres qui ont été urbanisées artificiellement et qui sont aujourd'hui soumises à cet aléa de recul du trait de côte. C'est un objectif de renaturation de ces espaces pour soustraire les enjeux aux risques.

La lutte active, au contraire, ce sont les actions de défense contre la mer, des actions de type souple comme les rechargements en sable ou des actions de type dur comme la protection par des ouvrages et la fixation du trait de côte.

## II. STRATÉGIES LOCALES DE GESTION DE LA BANDE CÔTIÈRE

### 7 Stratégies locales de gestion de l'érosion en ex-Aquitaine

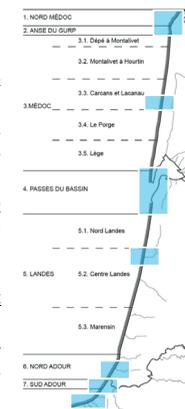
L'idée, après ce travail élaboré, ce n'était pas de fixer pour les territoires les modes de gestion qu'ils allaient devoir mettre en place, mais c'était bien de les accompagner dans une démarche de réflexion et d'élaboration de ces stratégies à l'échelle territoriale. On ne leur a pas donné d'injonction, mais on leur a fourni ces méthodes pour qu'ils puissent élaborer des stratégies locales de gestion de la bande côtière.

Ces stratégies locales, il y en a sept en ex-Aquitaine, sur les territoires qui ont été jugés prioritaires au vu du diagnostic que je vous ai présenté. Finalement, c'est un équivalent, en quelque sorte, des programmes d'actions de prévention des inondations pour le risque érosion, programmes que vous connaissez bien, ici, en Charente-Maritime.

Ces stratégies et programmes d'action sont portés volontairement par les collectivités au niveau communal ou EPCI avec, bien sûr, l'association étroite de tous les autres partenaires. La particularité dans ces stratégies, c'est qu'on a étudié tous les modes de gestion possibles du risque, de l'accompagnement des processus naturels, des solutions fondées sur la nature, aux questions de lutte active dure ou souple et aux questions de repli stratégique.

Il n'y a aucun scénario qui n'a été mis de côté sur les territoires et tous ces modes de gestion ont été comparés via des analyses coût/bénéfice et multicritères. Au final, comme dans un PAPI, ces stratégies ont abouti à des programmes d'action pluriannuels, avec l'objectif de gérer le moins possible dans l'urgence les situations, mais d'anticiper davantage. Au final, ces programmes combinent des actions de protection et de repli stratégique sur l'ensemble des territoires. Évidemment, ces stratégies sont articulées avec les documents de planification, à la fois pour maîtriser l'urbanisation dans les zones à risques importants, mais aussi pour faire des projets d'aménagement en accord avec le risque dont on connaît aujourd'hui la prégnance.

- sont un équivalent des PAPI pour le risque d'érosion côtière
- sont mises en place là où le recul du trait de côte est important, sur des périmètres pertinents au regard du fonctionnement hydro-sédimentaire
- sont portées volontairement par les collectivités locales (communes ou EPCI) avec des comités de pilotage associant tous les partenaires (État, Région, Départements, etc.)
- étudient obligatoirement différents scénarios de gestion du risque (lutte active dure, souple, repli stratégique) qui sont comparés via des analyses coûts-avantages et des analyses multicritères
- aboutissent à des programmes d'actions pluriannuels de gestion du risque, pour ne plus mener d'actions dans l'urgence, combinant actions de protection et de repli stratégique
- sont articulées avec les documents de planification pour maîtriser l'urbanisation (PPR, PLU et SCOT) et avec les projets d'aménagement (ADS, ADP, etc.)



Diapo 13 > 7 stratégies locales de gestion de l'érosion en ex-Aquitaine

## Une formalisation des modes de gestion retenus

Un exemple de formalisation des modes de gestion retenus sur un territoire est le cas de Capbreton.

On peut diviser le littoral de cette commune et globalement des communes voisines en trois secteurs : le premier, sur la gauche, c'est un secteur dans lequel on n'a pas de risque érosion important du fait d'un apport sédimentaire par la dérive littorale, apport qui se retrouve bloqué par le débouché du fleuve côtier permettant d'accéder au port de Cap-Breton. On a dans cette zone une accumulation sédimentaire et le mode de gestion que l'on peut retenir, c'est une évolution naturelle surveillée ou un accompagnement des processus dans ce secteur.

Par contre, ce blocage de la dérive sédimentaire crée un déficit en aval des ouvrages de protection et donc, sur les secteurs B et C, on a une érosion importante. Érosion à laquelle on a répondu dans un premier temps par des actions de lutte active dure, d'implantation d'ouvrages de protection sur le littoral. Mais on a bien vu que ça ne suffisait pas et que cette action devait être combinée avec des actions de rechargement, de lutte active souple pour pouvoir assurer la pérennité et le maintien de ces ouvrages dans le temps. C'est ce qui est fait dans le secteur B.

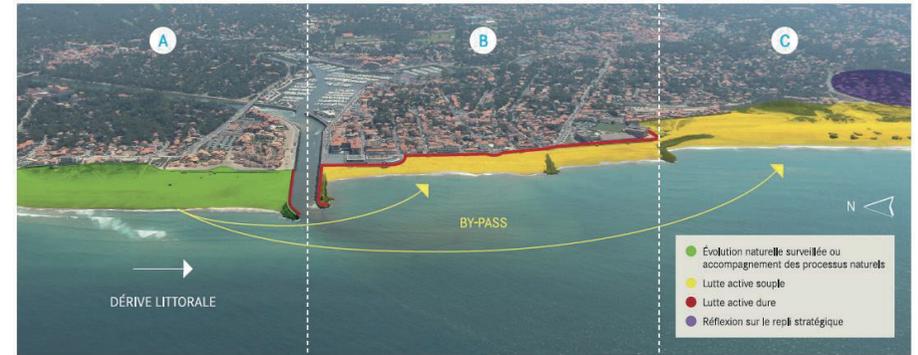
Et puis, dans le secteur C, on a ce déficit en sédiments qui perdure, une érosion qui est la plus forte et c'est un secteur dans lequel on n'a pas implanté jusqu'à maintenant d'ouvrages de protection dure, d'enrochements de digues. Le scénario qui a été retenu grâce aux nombreuses discussions dans le cadre de l'élaboration de cette stratégie locale par la collectivité, a été de se dire que, si on prolonge les ouvrages de protection, on ne va faire que reporter les problèmes d'érosion plus loin sur les territoires voisins. Il va donc falloir choisir une solution alternative et ils ont décidé d'intensifier le rechargement pour ralentir les processus, sachant qu'ils n'arrêteront pas l'érosion dans ce secteur. Ils se sont aussi engagés à avoir une réflexion poussée sur la question du repli stratégique sur ce secteur.

C'était un exemple de stratégie qui combine tous les modes de gestion sur un territoire.

## Une communication à destination du grand public

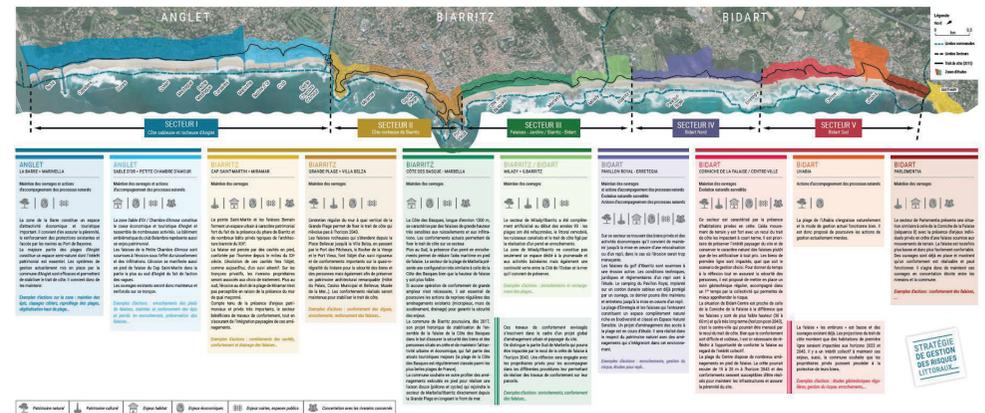
Un autre exemple de rendu grand public qui a été présenté, cette fois-ci, sur le territoire du Pays basque avec une explication des choix qui ont été faits, pour qu'elles soient communiquées au grand public, puisque cela fait partie aussi des axes qui sont présents dans toutes ces stratégies.

### EXEMPLE DE CAPBRETON



Diapo 14 > Une formalisation des modes de gestion retenus : exemple de Capbreton

### EXEMPLE DU PAYS BASQUE



Diapo 15 > Une communication à destination du grand public

## Quelle stratégie d'adaptation : protéger ou délocaliser ?

En dehors des espaces naturels qu'on arrive à préserver, à éviter d'artificialiser, on a des territoires qui sont déjà urbanisés, déjà artificialisés sur la côte et il nous reste à répondre à une question pour ces derniers : quelle est la stratégie d'adaptation à adopter ? Est-ce qu'on doit protéger ou est-ce qu'on doit relocaliser les enjeux ?

## Évaluation de la durée de vie des enjeux et recensement du nombre de bâtiments menacés

Pour préciser le diagnostic et pour avoir des éléments un peu plus quantitatifs, on a mené cette année, au niveau régional, une étude sur le recensement de tous les enjeux menacés sur la côte et leur durée de vie dans cette fameuse bande de 50 mètres d'érosion à l'horizon 2050 dont je vous parlais tout à l'heure.

Si on ne s'intéresse qu'à la partie en haut à gauche du schéma, le résultat pour les logements (même si on a évalué aussi le nombre d'activités économiques, d'infrastructures publiques dans cette bande de 50 mètres sur la région) est le suivant :

- si on considérait qu'on n'était pas en mesure demain de maintenir les ouvrages de protection existants et qu'ils devaient être amenés à disparaître, on aurait 5800 logements menacés à l'horizon 2050, uniquement dans une bande de 50 mètres.
- si par contre on arrivait à s'atteler à entretenir les ouvrages existants, sans en construire de nouveaux, mais ne serait-ce que rendre pérennes les ouvrages simplement existants, on passe à 580 logements menacés, donc, on divise le chiffre par dix.

On voit bien que des choix et des arbitrages vont devoir être faits localement sur chaque territoire entre les questions de repli stratégique ou de protection. Et on voit bien qu'on ne va pas pouvoir être de toute façon dans la caricature entre un mode de gestion de protection partout qui va coûter très cher ou un mode de gestion de repli stratégique partout qui nécessitera, lui aussi, des investissements très importants.

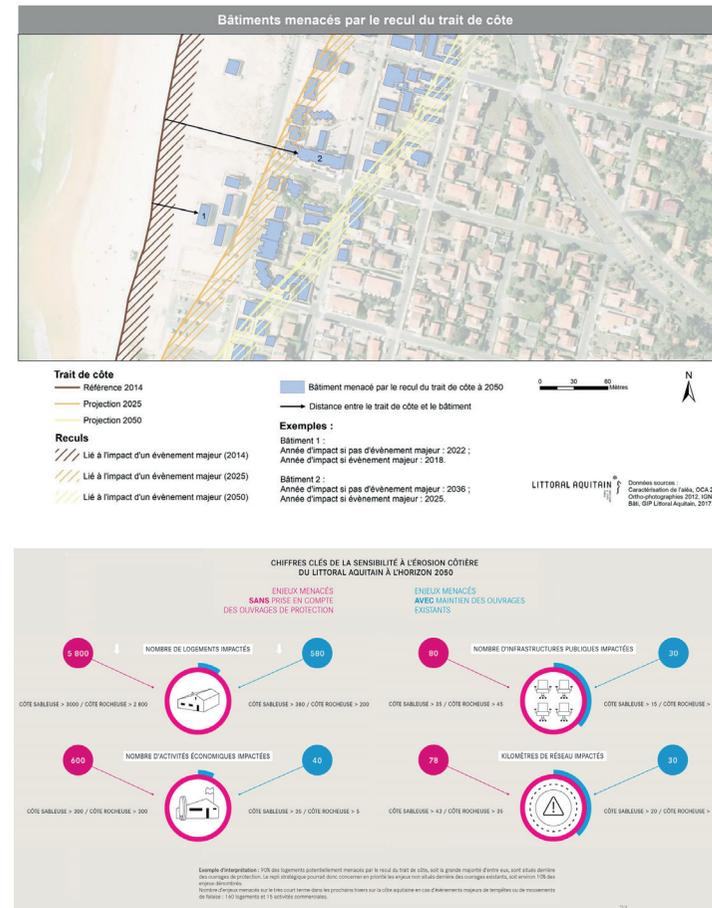
Voici le dilemme devant lequel on se trouve et en tout cas, les éléments de diagnos-

En présence d'enjeux bâtis, humains ou économiques : que faire ?



Quelle stratégie d'adaptation : protéger ou relocaliser ?

### Diapo 16 > Protéger ou délocaliser ?



### Diapo 17 et 18 > Évaluation de la durée de vie des enjeux et recensement du nombre de bâtiments menacés

tic qu'on a pour répondre à ces questions.

## CONCLUSION

En conclusion, je vais essayer de rebrosser un peu tout ce que je viens de vous dire. Pour nos acquis en région Aquitaine, on a un diagnostic de sensibilité régionale dont je vous ai parlé, même s'il reste beaucoup d'incertitudes. Donc, on peut dire que l'on a une connaissance partagée sur les projections. On peut dire aussi qu'on a un cadre méthodologique avec ces stratégies régionales, ces modes de gestion décrits, définis; ces stratégies locales qui travaillent à l'échelle territoriale la plus adaptée. Et donc, on a ce cadre d'action qui permet d'avancer et de préconiser des actions, dans le cadre de ces stratégies, qui sont sans regret, au moins sur le court et moyen terme.

Après, on va devoir se pencher sur la question de l'étude des modes de gestion à choisir à long terme et on voit qu'on va tomber devant des problématiques non résolues dans le cadre de ces stratégies, je vous le disais, comment arbitrer, comment choisir entre le repli stratégique et la lutte active ?

Du coup, ça va passer, de façon opérationnelle, comment mettre en œuvre financièrement, avec quel dispositif et outil réglementaire, ces modes de gestion pour lesquels aujourd'hui, on a beaucoup de mal ?

Cette situation est parfaitement illustrée par la situation de l'immeuble Le Signal à Soulac-sur-Mer, dont vous avez tous entendu parler. Cet immeuble qui connaît une érosion depuis sa construction dans les années 70, s'est retrouvé dans une situation très inquiétante en 2014 suite à de fortes tempêtes. Il a été évacué de ses habitants il y a quatre ans,. Il avait été fait le choix de ne pas protéger ce bâtiment parce que ça aurait eu des répercussions trop importantes sur le front de mer urbain de la commune, puisque ce bâtiment est un peu à l'écart du reste du front de mer. Et malheureusement, ce choix de non-protection n'a pas permis de mettre en place une opération concrète de repli stratégique. La tempête étant arrivée dans l'urgence, les habitants ont donc été évacués par arrêté.

Mais aujourd'hui, ils n'ont reçu aucune indemnisation. Ils sont toujours propriétaires de leurs biens et on ne peut pas démolir ce bâtiment préventivement pour empêcher sa destruction, totalement incontrôlée, par la mer qui pourrait entraîner des pollutions importantes sur le site.

Le dernier élément de conclusion, c'est qu'on estime qu'il y a encore un besoin de clarification des responsabilités et des outils de financement disponibles pour la gestion de l'érosion côtière.

Ça a été dit tout à l'heure, il y a des travaux en cours, notamment parlementaires, pour apporter des réponses à ces questions. On espère que les nouveaux chiffres clés

## Conclusion

### Des acquis en région ex-Aquitaine :

- un diagnostic de sensibilité régionale à l'érosion réalisé sur l'aléa et les enjeux (même s'il reste des incertitudes sur l'impact du changement climatique ; et qu'il serait utile de développer des approches probabilistes d'évaluation de l'aléa érosion)
- une connaissance partagée des projections du recul du trait de côte

- un cadre méthodologique : stratégie régionale, modes de gestion, stratégies locales
- un cadre d'action qui permet d'avancer et de préconiser des stratégies avec des actions sans regret sur le court et le moyen terme

### Des problématiques encore non résolues dans le cadre des stratégies locales :

- dans les secteurs à enjeux, en fonction des situations, quel mode de gestion adopter pour le long terme entre lutte active et repli stratégique ?
- comment les mettre en œuvre financièrement ? Avec quels dispositifs et outils réglementaires ?
- cf. impasse situation de l'immeuble le Signal à Soulac-sur-Mer en Gironde



### Des acquis en région ex-Aquitaine :

- un diagnostic de sensibilité régionale à l'érosion réalisé sur l'aléa et les enjeux (même s'il reste des incertitudes sur l'impact du changement climatique ; et qu'il serait utile de développer des approches probabilistes d'évaluation de l'aléa érosion)
- une connaissance partagée des projections du recul du trait de côte

- un cadre méthodologique : stratégie régionale, modes de gestion, stratégies locales
- un cadre d'action qui permet d'avancer et de préconiser des stratégies avec des actions sans regret sur le court et le moyen terme

### Des problématiques encore non résolues dans le cadre des stratégies locales :

- dans les secteurs à enjeux, en fonction des situations, quel mode de gestion adopter pour le long terme entre lutte active et repli stratégique ?
- comment les mettre en œuvre financièrement ? Avec quels dispositifs et outils réglementaires ?
- cf. impasse situation de l'immeuble le Signal à Soulac-sur-Mer en Gironde

### Un besoin de clarification des responsabilités et des outils et financements disponibles pour la gestion de l'érosion côtière :

- les nouveaux chiffres clés produits par le GIP Littoral donnent des éléments d'aide à la décision et devront nourrir les réflexions parlementaires en cours sur la nouvelle proposition de loi sur la gestion de l'érosion
- attentions fortes d'évolutions législatives / réglementaires pour rendre plus opérationnelles les stratégies locales de gestion de l'érosion et en particulier les projets de repli stratégique

## Diapo 19 à 21 > Conclusions

dont je vous ai parlés qui ont été produits cette année, donnent des éléments d'aide à la décision et viennent nourrir ces réflexions, puisqu'il y a vraiment des attentes fortes d'évolutions législatives, pour pouvoir rendre opérationnelles ces stratégies et mettre en place concrètement, sur le terrain ces projets de repli stratégique que tout le monde appelle de leurs vœux, que le Ministère met beaucoup en avant, mais pour lesquels, aujourd'hui, on a beaucoup de mal à passer d'une phase théorique à la phase opérationnelle. Je vous remercie de votre attention.

**Jean-Charles CATTEAU** : Merci beaucoup Camille André ! Je suis désolé de donner des directives depuis la scène, mais comme on vous a donné des contraintes assez fortes en termes de durée, je pense que ça mériterait qu'on revienne sur la diapo qui figure juste avant votre conclusion. Je pense qu'elle mérite de prendre une minute supplémentaire pour bien comprendre les alternatives qui se présentent à vous et qu'est-ce que ça signifie en termes d'action à l'avenir.

**Camille ANDRÉ** : Il s'agit d'un diagnostic et volontairement, il a été fait à l'échelle régionale pour révéler l'intensité du problème devant lequel on est. Finalement, on a d'un côté les chiffres en rose et de l'autre côté, les chiffres en bleu, mais ça me semble des scénarios tout à fait caricaturaux, parce qu'on sait très bien qu'on ne va pas être dans ces scénarios de protection de tous les enjeux, ou à l'opposé, de repli de tous les enjeux.

Il va finalement falloir trouver un compromis entre les deux et trouver les secteurs qu'on jugera prioritaires devant lesquels on sera obligé de maintenir les protections existantes, car lorsqu'on a des centaines, des milliers de logements dans une bande d'aléas, on peut aujourd'hui très difficilement envisager le repli stratégique quand on voit que, même dans le cas d'un immeuble de 70 appartements, on n'arrive pas aujourd'hui à mettre en place ce type de mesures. Donc on va être obligé de faire des choix.

En revanche, il y a des secteurs où l'urbanisation est beaucoup plus diffuse, donc ce sont les 580 logements dont je vous parlais où ce ne sont pas des zones urbaines, mais semi-urbaines, d'urbanisation moins dense et c'est sans doute sur ces secteurs-là en priorité qu'on va devoir travailler sur ces questions de repli stratégique pour pouvoir redonner, renaturer les sites, une fois les terrains libérés, et donc, redonner un espace à la nature et au littoral pour ces mouvements naturels.

+ d'informations sur : [www.littoral-aquitain.fr](http://www.littoral-aquitain.fr)

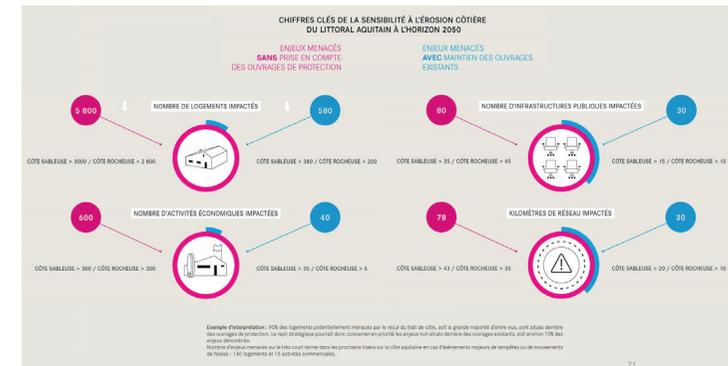


Projet cofinancé par l'Union Européenne avec le Fonds européen de développement régional, par l'État et par la Région Nouvelle-Aquitaine



25

### Diapo 22 > Partenaires



### Diapo 17 > Évaluation de la durée de vie des enjeux et recensement du nombre de bâtiments menacés